



Les franges des Merlattes • Bourges (18)

Logements

Construction de 36 logements locatifs

L'extension urbaine au Nord de Bourges dans le quartier de la Chancellerie, a fait partie de la politique de « renouvellement urbain ». Ce projet de 36 logements collectifs qui s'inscrit dans ce programme, est implanté dans une zone comportant hameaux

de maisons et habitat intermédiaire, équipements sportifs et enseignement. Sa volumétrie et ses jeux de toit, définissent un axe ayant permis une composition urbaine et architecturale à l'échelle de ce quartier.

ATELIER CARRÉ D'ARCHE ARCHITECTES
(18)

Maître d'ouvrage : Bourges Habitat

Date : 2006 - 2007

Coût : 2 450 000 € HT

Surface : SHON : 3 086 m²

SHOB : 3 801 m²

Programme : Construction de 36 logements : 15 x T2, 15 x T3, 6 x T4 (dont 8 adaptés Hand.)

ECS : panneaux solaire

Sous label Qualitel

Mission : loi MOP - Base

